

Étant donné que l'on a pas encore pris de décision aux États-Unis concernant le partage de la bande de 421 à 430 MHz entre les utilisateurs gouvernementaux et non-gouvernementaux, il peut être nécessaire, une fois cette décision prise, de modifier les voies de coordination pour les stations de services fixes et mobiles utilisant cette bande.

Si les propositions ci-dessus sont jugées acceptables par le Gouvernement des États-Unis, j'ai l'honneur de proposer que cette note, dont les versions française et anglaise font foi, et votre réponse à cet effet, constituent un accord entre nos deux Gouvernements, ledit accord entrant en vigueur à la date de votre réponse.

Agréez, Monsieur le Secrétaire d'État, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

L'Ambassadeur,
ALLAN E. GOTLIEB

L'Honorable Alexander M. Haig, Jr.,
Secrétaire d'État,
Washington, D.C.